

MEMOIRE EN REPONSE A LA DEMANDE DE COMPLEMENTS

Projet éolien du Puech de Senrières

Département de l'Aveyron (12) - Commune de Durenque



Point de vue depuis la sortie du lieu-dit « La Combe » (photomontage)

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	1
COMPLÉMENTS SUITE AUX CONTRIBUTIONS DES SERVICES CONSULTÉS.....	2
I. Demande de compléments sur le paysage	2
II. Attestation de conformité Qinétiq	7
III. Demande ARS	11
IV. Demande de compléments sur la biodiversité	12
V. Base ULM.....	13
ANNEXE 1 : DEMANDE COMPLÉMENTS NUMÉRO 1 ET 2	15
ANNEXE 2 : NEWSLETTER ENERCON DE JUIN 2021	19
ANNEXE 3 : RAPPORT QINÉTIQ DE L'ÉVALUATION DE L'IMPACT DU PROJET DE PARC ÉOLIEN DE DURENQUE SUR LE RADAR MÉTÉOROLOGIQUE DE MONTCLAR.....	23

ILLUSTRATIONS

Illustration 1 : Plan d'implantation du parc éolien et de localisation des aménagements temporaires et permanents.....	2
Illustration 2 : Carte du contexte éolien et du projet du Puech de Senrières.....	3
Illustration 3 : Localisation des captages privés aux abords du projet	12

PRÉAMBULE

La société Parc éolien de Durenque a déposé une demande d'autorisation environnementale concernant le projet de parc éolien du Puech de Senrières sur la commune de Durenque, dans le département de l'Aveyron (12). Le projet de parc éolien est composé de 4 aérogénérateurs.

Une première version du dossier de demande d'autorisation environnementale pour le parc éolien de Puech de Senrières a été déposée le 28 septembre 2020.

Suite aux demandes de compléments adressées par le service instructeur, le 17 novembre et le 26 novembre 2020, ce dossier a été complété.

Le présent document apporte ainsi les compléments nécessaires à la complétude du dossier en répondant aux différentes demandes de compléments.

COMPLÉMENTS SUITE AUX CONTRIBUTIONS DES SERVICES CONSULTÉS

I. DEMANDE DE COMPLÉMENTS SUR LE PAYSAGE

• Demande de compléments de la DREAL

Le présent projet a un impact modéré sur les paysages mais les mesures suivantes peuvent contribuer à le minimiser :

- adopter une hauteur maximale des éoliennes en bout de pale de 125m, pour s'intégrer harmonieusement avec les autres parcs éoliens avoisinants ;
- diminuer l'emprise totale des chemins et itinéraires d'accès, particulièrement importante par rapport à d'autres projets de taille comparable, en réutilisant au maximum les chemins existants ;
- habiller le poste de livraison d'un bardage de bois naturel vertical.

• Réponse (bureau d'étude ARTIFEX et SOLEIL DU MIDI)

• Poste de livraison

Le poste de livraison sera habillé d'un bardage bois. Le bardage mis en place autour du poste de livraison ne devra pas permettre l'accueil des chiroptères. Pour cela, le bardage sera réalisé de façon hermétique sans laisser de fente ou d'ouverture pouvant permettre l'installation des chauves-souris à l'intérieur du bardage. Si des fentes ou des ouvertures sont présentes après la création du bardage, ces dernières seront bouchées, après avoir vérifié l'absence de chiroptères à l'intérieur. Le bois devra être également poncé pour le rendre lisse afin de le rendre moins attractif pour les chauves-souris (ces dernières auront tendance à moins s'y accrocher avec un bois lisse).

• Chemins d'accès

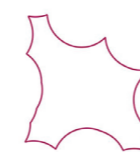
Le chemin d'accès à l'éolienne E4 sera finalement temporaire, afin de diminuer d'environ 2 200 m² l'emprise totale des chemins et itinéraires d'accès, comme l'illustre la carte ci-contre. Couvert de concassés afin de faciliter l'accès lors du chantier, il sera ensuite remis en état.

Illustration 1 : Plan d'implantation du parc éolien et de localisation des aménagements temporaires et permanents

Source : IGN (Orthophotographie) / BD Carthage / SOLEIL DU MIDI / Réalisation : Artifex



Légende



Site d'étude

--- Cours d'eau temporaire

— Route

Aménagements permanents

● Eolienne de Durenque

■ Survol

■ Plateforme de maintenance

■ Chemin d'exploitation

■ Poste de livraison

Aménagements temporaires

■ Plateforme de montage

■ Plateforme de stockage

■ Chemin d'accès au chantier

■ Pan coupé / virage